



SOCIETE SAS ES FORMATION CONTRÔLE

ZA LE FLACHER – 07340 FELINES

Tel : 07.49.50.61.70 -- Mail : esformationcontrôle@outlook.fr

NDA : 84070147307 -- N° Activité : 953.653.144

N° TVA : FR25 953 653 144 -- R.C.S : AUBENAS B

PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE DES NACELLES

Selon la recommandation de l'INRS R486A

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux salariés novices ou expérimenté de se former ou d'actualiser leurs connaissances liées à la conduite et aux règles de sécurité relatives aux Nacelles de la recommandation R486A Cat. A à C.

MODALITE D'ACCES

Inscription préalable Minimum 48 heures avant le début de la formation par retour de convention signée.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC : Toute personne amenée à conduire des Nacelles débutant souhaitant obtenir le CACES®.

Pré-requis :

- Présenter les aptitudes médiales requises
- Être âgé de 18 ans minimum.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation Théorique :

Un formateur spécialisé dans la conduite et la manipulation des PEMP, une salle de cours, un Power Point vidéo projetés et remise d'un livret en fin de formation.

Formation Pratique :

- Une Nacelle de la catégorie concernée
- Air d'évolution
- Balisage de la zone (cônes de chantier, panneaux)
- Conduite et manœuvres
- Équipements de protection individuelle (casque, lunettes, harnais, gants, protection auditive, gilet fluorescent, pantalon)
- Prévoir les chaussures de sécurité

Suivi de la formation :

Le suivi individualisé par le formateur adapte la formation aux besoins et niveaux de chaque participant.

DUREE : 14h (en recyclage) ou 21h (en initiale)

EFFECTIF : Maximum 6 personnes

HORAIRE : 8H30-12H00 / 13H00-16H30

PROGRAMME

Programme Théorique :

* **REGLEMENTATION, NORMALISATION :** Les obligations du constructeur, de l'employeur et du conducteur

* **CLASSIFICATION, TECHNOLOGIE :** La classification et la technologie des différents organes par catégorie des nacelles.

* **CARACTERISTIQUES :** Pour chaque catégorie de nacelle, les caractéristiques, les utilisations courantes, les avantages et inconvénients.

Les principaux risques : renversement, collision, accidents, chute, heurt ou électrisation.

* **SECURITE :**

Les règles de conduite, de circulation et stationnement.

L'adéquation des Ponts roulants au travail demandé, à la nature du sol

Les distances de sécurité par rapport aux conducteurs électriques.

Les organes de sécurité : les vérifications et l'entretien courant.

Programme Pratique :

- Vérifier la faisabilité du travail.
- Contrôler l'état de la nacelle
- Vérifier les dispositifs de sécurité.
- Maîtriser les gestes de commandement et la communication.
- Positionner et stabiliser la nacelle selon le travail et l'environnement.
- Mise en place du balisage & de la signalisation.
- Réaliser les manœuvres de conduite, terrassement, circulation.
- Effectuer les opérations de maintenance

SUIVI -ÉVALUATION :

Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation & certificat CACES® en cas de réussite aux examens. Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® Nacelle en Sécurité (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R486A) ou équivalent. Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : Enquête de satisfaction.

SANCTION VISEE :

Certification d'Aptitude à la Conduite de Nacelle en Sécurité (CACES®) pour les Nacelles conforme à la recommandation R486A.

Certificateur : Institut National de Recherche sur la Sécurité « INRS »

Codes RS : Cat A : 7000 – B : 7001 – C : 7002 -- Date Echéance Enregistrement : 18/12/2029

Document en date du 07/07/2026 V05